



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MAI 2018 à 18 Heures

Présents : MM VOUDON, LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, GERMAIN, LAIDET Alain, COUVIDAT, GODICHAUD, JEAN, Mme RODET, MM MESNARD, VIGNAUD, TRAINAUD, LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, Mme ROBERT-MORISSET, MM LABROUSSE, ROY Francis, COBERAC, BOURINET, FOURNIER, PHELIPPEAU, PANNETIER, CHAUVET,

Excusés : MM RIPOCHE, DESSIRIEIX, BURBAUD, PINAUD, Mme ROY Marie-Annick, Mme VANDESTICK, MM BONNEAU, TURQAT.

PRESENTATION DU PROJET DES BOUCHAUDS PAR LE FUTUR LOCATAIRE

Monsieur MESNIER, Président du syndicat des trufficulteurs de Charente a présenté le projet socio-économique et touristique (marché, vente de produits locaux, restaurant) envisagé et est resté à l'écoute des interrogations des membres du conseil.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU SIAH AUGE-CHARENTE

En raison de la dissolution du syndicat intercommunal de l'aménagement hydraulique de l'Auge Charente et de la prise de compétence GEMAPI par la communauté de communes du Rouillacais au 1^{er} janvier 2018, le compte administratif et le compte de gestion 2017 de ce syndicat nommé ci-dessus sont approuvés par le conseil communautaire, soit un résultat positif de 49 427.63€ en fonctionnement et 99.31 € en investissement. Ces sommes sont intégrées au budget principal de la Communauté de communes par décision modificative budgétaire.

PISCINE : saison 2018

Le conseil décide d'appliquer les tarifs similaires à ceux de 2017 soit :

Entrées :	Enfant (de 6 ans jusqu'à 15 ans révolu)	Entrée individuelle : 1.60 €
		Abonnement (10) : 13.50 €
	Adulte	Entrée individuelle : 2.60 €
		Abonnement (10) : 21.50 €

Centres aérés et centres pour handicapés enfant-adulte : 1.50€/personne

SUBVENTIONS

Il est accordé les subventions suivantes :

Club MARPEN (50 ans) : 800€ , Jeunes agriculteurs de Rouillac (Fête de la terre) : 1 000€

Jeunes sapeurs-pompiers de Rouillac : 940€, Maison Paysannes (Journée du patrimoine et des moulins) : 300€

Subventions « habiter Mieux » à divers particuliers pour un montant total de 2 434€

PROJETS EN COURS

POLE ENFANCE

Après avoir divisé le lot 3 en deux et lancé un nouvel appel d'offres, et examen des propositions le Lot 3A : menuiseries ext. Alu et serrurerie est déclaré infructueux et le Lot 3B : menuiseries ext. bois est attribué à SYSTEM'BOIS (Chateauneuf) pour un montant de 37 981.04€ HT.

Le conseil décide de diviser à nouveau le lot infructueux en deux : Lot 3 A : menuiseries ext. aluminium et Lot 3C : Serrurerie, et relancer un appel d'offres.

Les travaux de démolition sont commencés.

RENOVATION DE LA COUR INTERIEURE DU CENTRE D'HEBERGEMENT DE LA GACHERE

Le marché d'appel d'offres sous forme d'une MAPA est lancé.

REHABILITATION DE LA FERME DES BOUCHAUDS

Le permis de construire est déposé. Le dossier de subvention DETR sera examiné en commission le 4 juin.

REMBOURSEMENT ANTICIPE du PRET FRANC SUISSE (Prieuré) sur le budget principal au 1^{er} juillet 2018 : le conseil donne son accord.

ADOPTION DE LA MOTION DU COLLECTIF « MAINTIEN TGV et GARE DE RUFFEC » : les membres du conseil communautaire sont, à l'unanimité, pour cette motion, à savoir, le maintien des arrêts des TGV en gare d'Angoulême et de Ruffec.

ENTRETIEN DES STATIONS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Il a été convenu de faire appel à une société ECO-PATURAGES pour l'entretien de la station de Marcillac.

A 19h45, le Président lève la séance.